DIPLÔME NATIONAL DU BREVET - ÉPREUVE ORALE : SOUTENANCE D'UN PROJET

« L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5. »

**Grille indicative de critères d'évaluation de l'épreuve orale de soutenance**

Tout ou partie des critères présentés ici peuvent servir aux établissements pour définir leur propre grille d'évaluation de l'épreuve orale.

**a. Maîtrise de l'expression orale *(50 points)***

• s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire ;

• exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue ;

• employer un vocabulaire précis et étendu ;

• participer de façon constructive à des échanges oraux ;

• participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur ;

• percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole ;

• s'approprier et utiliser un lexique spécifique au contexte, à savoir, le cas échéant :

* utiliser la langue française avec précision du vocabulaire et correction de la syntaxe pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions ;
* passer d'un langage scientifique à un autre ;
* décrire, en utilisant les outils et langages adaptés, la structure et le comportement des objets ;
* expliquer à l'oral (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange ;
* verbaliser les émotions et sensations ressenties ;
* utiliser un vocabulaire adapté pour décrire sa motricité et celle d'autrui ;
* décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple et adapté ;
* mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales pour produire un texte oral sur des sujets variés en langue étrangère ou régionale ;
* développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d'une prise de parole, autocorriger et reformuler pour se faire comprendre.

**b. Maîtrise du sujet présenté *(50 points)***

• concevoir, créer, réaliser ;

• mettre en œuvre un projet ;

• analyser sa pratique, celle de ses pairs ;

• porter un regard critique sur sa production individuelle ;

• argumenter une critique adossée à une analyse objective ;

• construire un exposé de quelques minutes ;

• raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ;

• mobiliser des outils numériques.

Diplôme national du brevet. Modalités d'attribution à compter de la session 2017

NOR : MENE1609352N I note de service n° 2016-063 du 6-4-2016 I MENESR - DGESCO A1-2

Bulletin officiel n°14 du 8 avril 2016 - <http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848>